

Réforme de la prévoyance vieillesse

L'économie présente une solution pour des rentes sûres

Le système suisse de prévoyance vieillesse, aujourd'hui efficace, ne tardera pas à se transformer en gouffre financier du fait de l'évolution démographique. L'économie a présenté au Conseil fédéral des solutions constructives en vue de préserver le niveau actuel des rentes. Au lieu de porter tout l'effort sur un seul et même paquet mammoth de mesures, elle y réclame une vision globale s'appuyant sur des actions segmentées en portions digestes et obéissant à des priorités claires.

La réforme de la prévoyance vieillesse constitue l'un des grands défis de société et de politique sociale des années à venir. Il s'agit de permettre au système suisse de prévoyance vieillesse, construit et développé avec succès ces dernières décennies, de garantir à notre société vieillissante la possibilité d'affronter sereinement le futur. Les milieux économiques – Union patronale suisse (UPS), Economiesuisse et avec elles toutes les grandes associations de branches, de nombreuses associations commerciales et industrielles ainsi que de grandes entreprises – soutiennent la vision globale du premier et du deuxième piliers qui est celle du Conseil fédéral. En revanche, elles sont résolument opposées au paquet global de mesures qu'il préconise car, comme l'a souligné en conférence de presse Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse, celui-ci «est totalement surchargé, trop coûteux et n'est supportable ni pour le simple citoyen ni pour l'économie.»

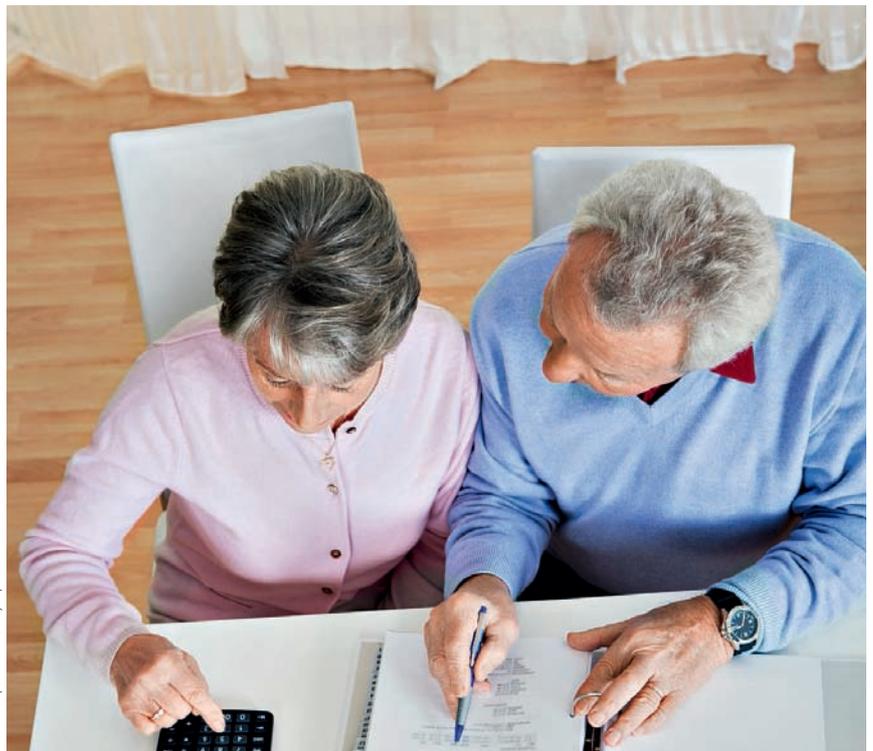


Photo: iStockphoto.com/Andrey Popov

L'espérance de vie des rentiers est aujourd'hui nettement plus élevée que lors de l'introduction de l'AVS en 1948.

Éviter le risque d'un fiasco total

Le directeur de l'UPS Roland A. Müller illustre cela par un exemple: un couple de retraités touchant 4700 francs de rentes par mois subirait une perte de plus de 200 francs par mois si l'intégralité du projet gouvernemental était appliquée. «Le Conseil fédéral risque donc, poursuit M. Müller, de voir son projet essuyer un refus au plus tard en votation populaire, s'il n'est pas désavoué dès le stade des délibérations parlementaires». L'économie n'est pas disposée à accepter le risque d'un fiasco total, c'est-à-dire à investir des années d'efforts dans une réforme dont les chances de

succès sont dès le départ infimes. La nécessité d'une action efficace interdit pareille aventure: pour faire face au défi démographique, il va falloir s'assurer pour l'AVS dans les années à venir des milliards de francs de recettes supplémentaires et d'économies. Du fait de la progression de l'espérance de vie et de la baisse des rendements, les rentes du deuxième pilier ne pourront plus être financées si l'on maintient le taux de conversion minimum à son niveau actuel.

Cela est aussi évident pour Heinz Karer, président d'Economiesuisse: «Face aux difficultés financières qui se profi-

lent, il faut impérativement remettre l'ouvrage sur le métier». L'économie tient donc à assurer ses responsabilités vis-à-vis de la société et à apporter une contribution essentielle à la pérennité des principales assurances sociales du pays.

Moins de mesures, mais plus faciles à appliquer

L'objectif est d'empêcher une réduction des prestations de l'assurance vieillesse malgré les enjeux financiers. Roland A. Müller présente aux journalistes une exigence concrète: une marche à suivre étape par étape, liée aux besoins de financement du moment, avec une

échelle de priorité claire et un fractionnement du projet surdimensionné soumis à consultation.

Deux grands projets parallèles doivent être discutés en priorité: le premier comprend le relèvement de l'âge de référence de la retraite à 65 ans pour les deux sexes, la flexibilisation des rentes entre 62 et 70 ans, l'augmentation de la TVA en faveur de l'AVS de 0,6 point au maximum et la réduction à 6 pour cent du taux minimal de conversion. Le tout assorti de mesures de compensation, tels que des bonifications de vieillesse plus élevées, ou l'obligation de cotiser dès l'âge de 21 ans. La hausse de la TVA doit en outre être subordonnée à celle de l'âge de référence de la retraite. C'est ainsi, selon Roland A. Müller, que le niveau actuel des rentes pourra être garanti pour les dix prochaines années.

Le second grand projet est celui d'un mécanisme de stabilisation de l'AVS qui, dans le futur, prévoient en temps utile des mesures correctives pour remédier à des situations financières critiques menaçant l'avenir des assurances sociales. L'économie propose à ce titre une nouvelle hausse par étapes de l'âge de la retraite, de 24 mois au maximum, couplée une nouvelle fois à des suppléments de recettes provenant d'une nouvelle augmentation de la TVA de 0,4 point. Ainsi toutes les couches de la population et l'économie seraient mis adéquatement à contribution – plutôt que de piocher dans le porte-monnaie des rentiers par le biais d'une suspension de l'indice mixte, comme cela est proposé par le Conseil fédéral. En outre, l'augmentation de l'âge de référence

AVS: résultats nettement moins bons en 2013

L'an dernier, la situation financière de l'AVS s'est considérablement détériorée. En 2013, notre assurance vieillesse n'a encaissé que 14 millions de francs de plus (en cotisations) qu'elle n'a dépensé en rentes. L'année d'avant, le résultat de répartition (résultat actuariel) s'élevait encore à 260 millions. Le résultat d'exploitation, qui comprend la contribution de la gestion de la fortune (607 millions) et les intérêts de la dette de l'AI, payés par la Confédération (287 millions), a reculé dans le même temps de plus de la moitié à 908 millions (contre 2026 millions en 2012). Tels sont les derniers chiffres de l'Office fédéral des assurances sociales.

Le résultat de répartition avait déjà légèrement diminué en 2012. La différence entre les cotisations encaissées et les rentes versées qui, en 2013, a fondu comme neige au soleil pour s'établir à 14 millions de francs, met en relief le problème du vieillissement démographique: le rapport entre le nombre d'actifs et celui de rentiers ne cesse de se détériorer. Pour l'Union patronale suisse, cette tendance négative irréversible fera bientôt basculer l'AVS dans les chiffres rouges. Ce développement alarmant met en évidence l'impérieuse nécessité d'une action urgente en faveur de l'AVS. ■

de la retraite au-delà de 65 ans n'aurait lieu qu'à partir du moment où le marché du travail serait capable d'absorber le personnel équivalent à cette hausse. Tant les règles de stabilisation que les projets principaux doivent être soumis au Parlement cette année encore, afin de pouvoir entrer en vigueur dès 2018.

Relever l'âge de la retraite est indispensable à plus long terme

Ainsi que l'ont encore souligné les associations économiques, on ne peut résoudre dès maintenant et par avance, pour ainsi dire, l'ensemble des problèmes de la prévoyance vieillesse. D'autant moins que, dès 2020, des réformes supplémentaires séparées seront engagées au gré des mesures à prendre. «Sur le long terme, il sera impossible d'échap-

per à des actions plus poussées touchant les prestations. L'adaptation de l'âge de la retraite ne doit donc plus être traitée comme un sujet tabou», a souligné Heinz Karrer, en se référant notamment au fait que l'espérance de vie des rentiers est aujourd'hui nettement plus élevée que lors de l'introduction de l'AVS en 1948.

La balle est à présent du côté du Conseil fédéral. Pour Valentin Vogt, le Gouvernement doit prendre au sérieux le résultat de la procédure de consultation pour élaborer un paquet de mesures qui offrirait de vraies chances de concrétiser sa judicieuse vision globale. «S'il ne le fait pas, les milieux économiques concentreront leurs efforts sur la réalisation par étapes de mesures indispensables.» ■



Conseil stratégique et organisationnel
Coaching, mandats de direction
Gestion de la qualité
Formation et enseignement
Recherche et évaluation

Prenons les bonnes décisions

socialdesign est un bureau d'études et de conseil qui propose des services sur mesure pour les entreprises ainsi que pour les responsables politiques et administratifs. En collaboration avec ses client-e-s, socialdesign développe des solutions réfléchies, durables et pertinentes pour la pratique.

- Recevoir un soutien qualifié
- Identifier et développer le potentiel de votre équipe ou de votre entreprise
- Piloter les processus de changement

socialdesign SA · case postale 1416 · 1001 Lausanne
T +41 21 510 20 80 · www.socialdesign.ch · info@socialdesign.ch

